

ADHÉSION

(Souscription pendant toute la saison 1979-1980).



PRIX DE L'ADHÉSION (abonnement au journal compris).

Adhérent

- Carte: **40 F** valable pour 2 places pour chaque spectacle (y compris chacun des programmes d'une même Compagnie de Ballets), dans la limite des places disponibles.
- Place: **28 F** (au lieu de 42 F).

Adhérent « Jeune » (moins de 21 ans ou étudiant).

- Carte: **20 F** valable pour 1 place pour chaque spectacle (y compris chacun des programmes d'une même Compagnie de Ballets), dans la limite des places disponibles.
- Place: **20 F** (au lieu de 42 F).

AVANTAGES

SERVICE DU JOURNAL à domicile (4 numéros par saison)

PRIORITÉ de location pour tous les spectacles, 18 h 30, 20 h 30 et 14 h 30.

PRIX PRÉFÉRENTIEL sur les disques et livres vendus à la librairie du Théâtre.

ACCÈS PERMANENT au Bar-Restaurant-Club.

selon
la formule adoptée
veuillez remplir
le formulaire
correspondant

Le programme détaillé de la saison 1979-1980 est à votre disposition dans le hall du théâtre ou par correspondance (joindre une enveloppe timbrée portant vos nom et adresse).

THÉÂTRE DE LA VILLE cadre réservé au théâtre

274.11.24

N°

79-80
12^e SAISON

ADHÉSION 40 F

écrire très lisiblement et le NOM en CAPITALES

NOM et Prénom adresse

Téléphone: Code Postal:

ADHÉSION « JEUNE » 20 F

écrire très lisiblement et le NOM en CAPITALES

NOM et Prénom adresse

Téléphone: Code Postal:

Jeune ou étudiant: présentation de la carte obligatoire.

En règlement des cotisations, je joins la somme de F, par chèque bancaire, par chèque postal — muni de ses 3 volets — (rayer la mention inutile) à l'ordre du THÉÂTRE DE LA VILLE. Régler le montant des cotisations par un paiement distinct des autres règlements éventuels. Nous nous verrons contraints, à regret, de retourner les chèques qui ne seraient pas conformes.

Date: Signature:

le présent bulletin est à adresser au:

THÉÂTRE DE LA VILLE (Service Location)
2, place du Châtelet - 75180 Paris Cedex 04

Joindre: 1/ le titre de paiement, établi pour la somme ci-contre.
2/ une enveloppe timbrée à votre nom pour l'envoi des cartes.

PRIX DES PLACES

(Programme succinct et distribué avant chaque spectacle, par les hôtesses d'accueil, pourboire strictement interdit, vestiaires automatiques et gratuits).
Toutes les places sont numérotées.

18 h 30: prix unique **18,50 F**

20 h 30 (matinée 14 h 30):

- Public: **23 F et 42 F**
- Tarifs préférentiels:
 - abonné individuel, adhérent: **28 F**
 - adhérent « jeune »: **20 F**
 - groupe, carte émeraude, matinées scolaires (renseignements 887.54.42).

Nota: Pour les prix des places des ballets présentés en avant-saison, voir tract correspondant

LOCATION

- par correspondance: 2, place du Châtelet
75180 Paris Cedex 04
- par téléphone: 274.11.24 de 9 h à 20 h
(dimanche de 11 h à 19 h, lundi de 9 h à 19 h)
- aux caisses: de 11 h à 20 h 30
(dimanche et lundi de 11 h à 19 h)
- Ouverture:
 - location prioritaire (abonné, adhérent): 21 jours à l'avance, jour pour jour (7 jours de location réservée);
 - location normale: 15 jours à l'avance, jour pour jour.

LIBRAIRIE

- Vente de disques des interprètes de 18 h 30.
- Tarif préférentiel sur les livres et disques aux abonnés et adhérents.
- Album-souvenir des 10 ans du Théâtre de la Ville, prix: **20 F** - Abonné et adhérent: **15 F** (par correspondance, frais d'envoi: **4 F**).

JOURNAL

Quatre numéros par an, prix du numéro: 8 F.

BAR-RESTAURANT-CLUB

Ouvert tous les jours de représentation de 11 h 30 à 1 h du matin (de 11 h 30 à 15 h le lundi, fermé le dimanche)

Documents disponibles (pour envoi par correspondance, joindre à la demande une enveloppe timbrée portant nom et adresse):

- programme détaillé de la saison,
- calendrier général des spectacles,
- formulaire d'abonnement, d'adhésion,
- calendrier des matinées scolaires et bulletin de réservation par correspondance.

Sarah Bernhardt

THEATRE DE LA VILLE

THÉÂTRE MUNICIPAL POPULAIRE

ANIMATEUR DIRECTEUR: JEAN MERCURE

1979 - 1980
DOUZIÈME SAISON

2 formules au choix



ABONNEMENT
INDIVIDUEL



OU



ADHÉSION



2, place du Châtelet - 75004 Paris - Tél.: 274.11.24

1. 2. 2. 558



ABONNEMENT INDIVIDUEL

20 h 30 (matinée à 14 h 30)

« THEATRE-DANSE » à QUATRE spectacles

les TROIS créations dramatiques
et un QUATRIÈME spectacle, reprise ou
ballet au choix*

PRIX : 112 F (au lieu de 168 F)

* Extension possible aux autres ballets ou à la reprise.
Par spectacle supplémentaire : 28 F (au lieu de 42 F)

« DANSE »

TROIS ballets à choisir
parmi les CINQ présentés*

PRIX : 84 F (au lieu de 126 F)

* Extension possible aux autres ballets.
Par ballet supplémentaire : 28 F (au lieu de 42 F)

L'ABONNÉ INDIVIDUEL :

- peut réserver ses places (et éventuellement céder sa place à un tiers en cas d'empêchement)
- **par correspondance :**
(Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75180 Paris Cedex 04) dès le 3 septembre et pendant toute la saison, que ce soit pour l'ensemble des spectacles pris en abonnement ou pour chacun d'eux. Il est recommandé de louer le plus tôt possible, afin de bénéficier du meilleur choix ;
- **par téléphone :** 274.11.24 et aux caisses : dès l'ouverture de la location prioritaire, 21 jours, jour pour jour, avant celui de la représentation (7 jours de location réservée).

AVANTAGES

Possibilité de réserver au tarif préférentiel de 28 F la place (au lieu de 42 F), une place pour chacun des spectacles non retenus dans l'abonnement, y compris chacun des programmes d'une même compagnie de Ballets présentés au cours de la saison 1979-1980 (dans la limite des places disponibles) (20 h 30, 14 h 30).

SERVICE DU JOURNAL à domicile (4 numéros par saison).

PRIORITÉ de location pour tous les spectacles y compris 18 h 30.

PRIX PRÉFÉRENTIEL sur les disques et livres vendus à la librairie du Théâtre.

ACCÈS PERMANENT au Bar-Restaurant-Club.

ABONNEMENT

Cette formule ne comporte aucun défaut si le théâtre qui la pratique est digne des avantages qu'elle présente. Et c'est le cas des théâtres populaires. Craindre que l'abonnement ne conduise les spectateurs à l'habitude et à l'abrutissement, ou déplorer que les abonnés renoncent à choisir leurs spectacles, ce n'est pas seulement mettre en cause la valeur artistique du théâtre populaire, mais son honnêteté et jusqu'à sa raison d'être. Ne parlons pas des avantages pratiques du spectateur abonné (tels que le tarif préférentiel, la suppression des difficultés de location, et la certitude de voir un spectacle malgré l'affluence), ni de l'assurance pour l'animateur du théâtre d'avoir un certain nombre de spectateurs à chacun de ses spectacles, mais parlons d'un avantage moral commun au spectateur et à l'acteur, au public et à la troupe : la confiance. Voilà le facteur capital qui garantit tout à la fois l'honnêteté et la qualité du théâtre populaire : qualité des rapports humains et qualité de l'Art. En effet, cette confiance permet à l'auteur, s'il est encore vivant, au metteur en scène et aux acteurs de préserver la vocation, le style et la mission de ce théâtre contre les coquetteries, l'insincérité et les concessions.

La preuve qu'il ne saurait s'agir d'une confiance aveugle, c'est qu'un des objectifs du théâtre populaire est d'éveiller la lucidité du spectateur. Du reste, l'abonnement n'engage jamais le spectateur que pour une saison ; et le choix lui reste d'autant plus permis qu'il ne s'abonne qu'à l'énoncé d'un programme sérieusement commenté. Sans la confiance réciproque qui produit la fidélité réciproque, le public n'est plus le complément naturel d'une troupe tel que l'exige le théâtre populaire ; le complément, c'est-à-dire le jury d'une tribune libre. Et c'est l'aventure au lieu de la méthode, l'exploitation au lieu de la mission, la complaisance et le compromis plutôt que la qualité. Par conséquent, la déchéance d'une troupe étrangère à son public, déchéance d'un public perdant sa fraîcheur et sa curiosité au profit de la facilité.

Extrait du n° 1 du journal du Théâtre de la Ville.

Spectacles présentés en Abonnement à 20 h 30 (matinée à 14 h 30)

THÉÂTRE (en alternance)

Créations :

- GIN GAME ou « le rami n'est pas ce qu'on pense », de D.L. Coburn (du 24 octobre 1979 au 31 janvier 1980).
- LA MUSIQUE ADOUCIT LES MŒURS, de Tom Stoppard et André Prévin (du 8 janvier au 11 avril 1980).
- LE LÉGATAIRE UNIVERSEL, de J.-F. Regnard (du 19 février au 19 avril 1980).

Reprise :

- Th LES TROIS SCEURS, d'A. Tchekhov (du 6 novembre au 29 décembre 1979).

DANSE (en série)

- A LE THÉÂTRE D'IMAGES et le BALLET THÉÂTRE DE L'ARCHE (F) (du 22 avril au 3 mai 1980).
- B JENNIFER MULLER AND THE WORKS (U.S.A.) (du 5 au 17 mai 1980) - 2 programmes
- C PILOBOLUS DANCE THEATRE (U.S.A.) (du 20 mai au 1^{er} juin 1980) - 2 programmes
- D LONDON CONTEMPORARY DANCE THEATRE (G.-B.) (du 3 au 14 juin 1980) - 2 programmes
- E LOUIS FALCO DANCE COMPANY (U.S.A.) (du 16 au 29 juin 1980) - 2 programmes

THÉÂTRE DE LA VILLE

274.11.24

cadre réservé au théâtre

N°

79-80
12^e SAISON

« THÉÂTRE-DANSE »

ABONNEMENT INDIVIDUEL 112 F (au lieu de 168 F)

écrire très lisiblement et le NOM en CAPITALES

NOM et Prénom adresse

Téléphone : Code Postal :

- Abonnement « THÉÂTRE-DANSE » à QUATRE spectacles, les TROIS créations dramatiques et UN quatrième spectacle, reprise ou ballet au choix : 112 F
- Extension de l'abonnement :
Nbre de spectacles suppl. : × 28 F = F

Montant d'UN abonnement

Th A B C D E

(Cocher la case du spectacle choisi en abonnement et celle(s) du ou des ballets supplémentaires).

Montant total des abonnements à régler :

(a) F × Nbre d'abonnements = F

Je règle cette somme par ☐ chèque bancaire, ☐ chèque postal (trois volets), libellé à l'ordre du THÉÂTRE DE LA VILLE.

Date : Signature :

(Régler le montant des abonnements par un paiement distinct des autres règlements éventuels. Nous nous verrions contraints, à regret, de retourner les chèques qui ne seraient pas conformes).

le présent bulletin est à adresser au :

THÉÂTRE DE LA VILLE (Service Abonnements)
2, place du Châtelet - 75180 Paris Cedex 04

joindre : 1/ le titre de paiement établi pour la somme ci-dessus.
2/ une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour l'envoi des cartes.

THÉÂTRE DE LA VILLE

274.11.24

cadre réservé au théâtre

N°

79-80
12^e SAISON

« DANSE »

ABONNEMENT INDIVIDUEL 84 F (au lieu de 126 F)

écrire très lisiblement et le NOM en CAPITALES

NOM et Prénom adresse

Téléphone : Code Postal :

- Abonnement « DANSE » à TROIS ballets, TROIS ballets à choisir parmi les CINQ présentés : 84 F
- Extension de l'abonnement :
Nbre de ballets supplémentaires : × 28 F = F

Montant d'UN abonnement

A B C D E

(Cocher la case du ou des ballets choisis).

Montant total des abonnements à régler :

(b) F × Nbre d'abonnements = F

Je règle cette somme par ☐ chèque bancaire, ☐ chèque postal (trois volets), libellé à l'ordre du THÉÂTRE DE LA VILLE.

Date : Signature :

(Régler le montant des abonnements par un paiement distinct des autres règlements éventuels. Nous nous verrions contraints, à regret, de retourner les chèques qui ne seraient pas conformes).

le présent bulletin est à adresser au :

THÉÂTRE DE LA VILLE (Service Abonnements)
2, place du Châtelet - 75180 Paris Cedex 04

joindre : 1/ le titre de paiement établi pour la somme ci-dessus.
2/ une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour l'envoi des cartes.